

Délibérations du 21 janvier 2022

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel dans le respect des gestes barrières.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du 21 janvier 2022, à 9h, en visioconférence, via Teams.

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 20

Étaient présent.es :

Collège A : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Isabelle BOEHM

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Eve ROTHBERG, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures :

Usagers/ères : Margaux TROUILLOUD, Vincent MUOT

Représenté.es : Jean-Yves AUTHIER, Erica DUMONT, Stéphane RICHARD, Samuel BAUDRY, Emilie VAYRE

Invité.es : Arnaud DE LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE, Carole FOURNEL, Luc BAUMSTARK, Mathis GIROUD, Pierre-Yves STEUNOU, Salem KHCHOUM, Stéphane CHRETIEN, Vanessa ROBLES

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Valérie DESPRAT, Agnès DANTHENY, Stéphane CHARIGNON

AVIS				
MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>05 – Modification du calendrier universitaire 2021-2022</p> <p>En lien avec la crise sanitaire et les épreuves de substitutions, après sondage auprès des composantes, la modification porte sur les dates des jurys de premier semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dates initialement prévues les 14 et 15 février 2022 sont maintenues uniquement pour les LP et Master capables de présenter leurs jurys. - En revanche, décalage obligatoire au 7 et 8 mars 2022 pour les jurys de Licences, et pour les jurys de LP et Master restants. 				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 02 – Avis favorable</p>	18	1	0	0

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>06 – Calendrier universitaire 2022-2023</p> <p>Présentation du calendrier universitaire 2022-2023.</p> <p>À la CFVU du 17 décembre 2021 avaient été présentés deux projets de calendrier universitaire. Le projet 1 a été retenu de façon à ce que les composantes puissent répondre, après les jurys de 2^e session, aux demandes des étudiant.es avant la fermeture estivale (Pour rappel : une semaine de temps de correction en moins, portant les jurys session 1 au 15 juin 2023 et session 2 au 11 juillet 2023).</p> <p>En séance, la semaine des vacances universitaires d’avril est fixée du lundi 10 au vendredi 14 avril 2023 (au lieu de la 2^e semaine de vacances du secondaire), afin de s’aligner sur les principaux partenaires. Lyon 1 a voté son calendrier en novembre, Lyon 3 semble s’orienter sur la même décision.</p> <p>Cette coordination permet aux parcours communs (SUAPS, MEEF ou autres diplômes) de fonctionner sans problème. Les autres partenaires seront interrogés sur le sujet.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 03 – Avis favorable</p>	18	1	0	0
DOSSIER D'ACCREDITATION CENTRE CLES	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>07 – Dossier d'accréditation centre CLES</p> <p><u>Présentation par Vanessa ROBLES - Responsable administrative et scolarité au sein du Centre de langues :</u></p> <p>Demande de renouvellement de l’accréditation centre CLES. L’établissement est accrédité depuis 2004, ce dossier est dans la continuité des précédentes accréditations.</p> <p>L’université propose une offre de certifications pour accompagner les étudiant.es dans leur projet personnel et professionnel : pour valoriser de manière objective une compétence sur un CV, comme ici en langue (« lue, écrite, parlée »).</p> <p>Cette valeur ajoutée sur un CV est susceptible d’améliorer l’insertion professionnelle, et elle permet aux recruteurs/euses potentiel.les d’évaluer le niveau de langue.</p> <p>Le certificat CLES est proposé à Lyon 2 en 8 langues : allemand, anglais, arabe, espagnol, FLE, italien, portugais et russe - et sur 3 niveaux (en fonction des langues) : B1, B2 et/ou C1.</p> <p>La certification CLES est ouverte à tous types de candidat.es (étudiant.es</p>				

<p>inscrit.es à Lyon 2 et candidat.es extérieur.es) et présente de nombreux avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La certification CLES n'expire pas ; - Elle est reconnue partout en Europe ; - La certification CLES peut être un argument fort pour être accepté.e en master ; - Elle peut attester d'un niveau de langue pour un projet de mobilité ; - Elle valorise l'apprentissage d'une langue étrangère. <p>Les tarifs sont proposés sans modification par rapport à l'existant (principe de la gratuité pour une certification pour les étudiant.es Lyon 2).</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 04 – Avis favorable</p>	18	1	0	0
CONVENTIONS	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>08 – Conventions</p> <p><u>Présentation par Salem KHCHOUM - Maître de Conférences en langue et linguistique arabes au sein du Centre de Langues :</u></p> <p>- Renouveau de convention – DU Diplôme professionnel de traduction spécialisée Français-arabe (TRAFAspé) Niveau I à III (UFR LANGUES ; Partenaire : Institut français d'Egypte) : la convention est destinée à favoriser la coopération universitaire internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle se traduit par l'élaboration d'un programme de formation à la traduction spécialisée français-arabe en trois niveaux de 154 heures (18 semaines de cours effectifs) chacun.</p> <p>Cette formation professionnelle payante, débouchant sur la délivrance par l'Université Lyon 2 du diplôme universitaire (DU) DIPLÔME PROFESSIONNEL DE TRADUCTION SPECIALISEE FRANCAIS-ARABE (TRAFAspé) niveaux I à III, est mise en place à l'IFE.</p> <p><u>Présentation par Alexandre QUIQUEREZ - Maître de conférences en Droit privé, au sein de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié :</u></p> <p>- Avenant à la convention – M1 Administration publique (UFR DROIT ; Partenaire : IRA de Lyon) : cet avenant prolonge la durée et adapte la convention de partenariat signée entre l'IRA de Lyon et l'Université Lyon 2 afin de tenir compte de l'évolution de la scolarité des IRA.</p> <p><u>Présentation par Flora PULCE - Gestionnaire conventions ERASMUS + et Europe, Direction des Relations Internationales :</u></p> <p>- Avenant à la convention – Master DPACI parcours délocalisé avec les Balkans (UFR ICOM ; Partenaire : Université des Arts de Belgrade en Serbie) : les responsabilités administratives respectives ainsi que les annexes</p>				

financières et pédagogiques de l'accord de la convention de partenariat sont modifiées.

- **Renouvellement de convention – DPI Master Tourisme (UFR T&T ; Partenaire : Université de Tbilissi en Géorgie)** : la présente convention a pour objet de déterminer les modalités de versement par l'Université de Tbilissi à l'Université Lyon 2 de la rémunération des heures de travail des enseignants de l'Université Lyon 2. Cette convention, déjà présentée à la CFVU du 19 novembre 2021, est représentée suite à un changement du coût moyen de l'heure d'enseignement.

Présentation par Arnaud DE ROCHEGONDE - Référent des conventions de partenariat et de co-accréditation :

- **Avenant à la convention – LP Métier du BTP Droit et techniques des réseaux hydrauliques (UFR DROIT ; Partenaires : EPLE La Martinière & EPLEFPA de Vienne)** : l'avenant pédagogique précise l'organisation de la formation par référence au dossier d'accréditation. Seuls les points spécifiques de la formation de l'année en cours sont détaillés (répartition des heures).

- **Avenant à l'annexe financière – LP Métier du BTP Droit et techniques des réseaux hydrauliques (UFR DROIT ; Partenaires : EPLE La Martinière & EPLEFPA de Vienne)** : annexe financière annuelle 2021/2022 portant sur la licence professionnelle métiers du BTP (génie civil), parcours droit et techniques des réseaux hydrauliques.

- **Avenant à la convention – LP Assurance Banque Finance parcours Conseiller Clientèle Expert (UFR SEG ; Partenaire : ES Banque)** : avenant portant notamment sur les dispositions financières de la convention applicables à la nouvelle promotion de la formation pour toute la durée du cursus répartie sur l'année universitaire 2021-2022.

- **Renouvellement de convention – LP Assurance Banque Finance parcours Conseiller Clientèle Expert (UFR SEG ; Partenaire : Société Générale)** : la convention a pour but de définir les modalités et conditions de réalisation du cycle de formation, visant à la délivrance du diplôme de la Licence professionnelle mention « Assurance, Banque, Finance » 3^{ème} année Parcours « Conseiller Clientèle Expert » en formation continue. Elle précise les engagements respectifs de chacune des parties et les modalités de réalisation de la formation proposée au titre de la formation continue.

- **Renouvellement de convention – Agrégation d'anglais (UFR LANGUES ; Partenaire : ENS de Lyon)** : l'Université Lyon 2 et l'ENS de Lyon conviennent de coopérer pour organiser une préparation à la session 2022 de l'agrégation d'anglais.

- **Renouvellement de convention – Agrégation d'allemand (UFR LANGUES ; Partenaire : ENS de Lyon)** : l'Université Lyon 2 et l'ENS de Lyon conviennent de coopérer pour organiser une préparation avec des enseignements mutualisés à la session 2022 de l'agrégation d'allemand.

<p>- Création d'accord de collaboration – programme de promotion, reconnaissance et diffusion du volontariat (UFR LANGUES ; Partenaire : Croix-Rouge espagnole) : le but est une collaboration entre les parties pour la promotion des missions de la CROIX-ROUGE au travers des actions de volontariat dans le cadre de ses activités, et de travailler conjointement à la reconnaissance et à la diffusion du mouvement et de ses actions. La collaboration a pour objectifs d'améliorer les compétences de communication en espagnol des étudiant.es du Centre de langues avec des locuteurs natifs, de développer le savoir socio-culturel des étudiant.es, de les inciter à devenir des citoyen.nes actifs/ves et solidaires et d'élargir leur horizon.</p> <p>- Création de convention – LP Guide conférencier (UFR T&T ; Partenaire : Centre national du costume de scène) : la présente convention a pour objet de préciser les engagements, les moyens et les modalités de la collaboration que le CNCS et l'Université Lyon 2 entendent mettre en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.es. Les parties souhaitent travailler ensemble sur un certain nombre de projets définis par la présente convention.</p>				
<p style="text-align: center;">Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 18 Vote 05 – Avis favorable</p>	17	1	0	0
DECISIONS SOUS-COMMISSION CVEC DU 18 JANVIER 2022	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>09 – Décisions sous-commission CVEC du 18 janvier 2022</p> <p>Financement de 5 projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création théâtrale étudiante collaborative et pluridisciplinaire de Dram'aède soutenue par Kinoks - Festival de Nouvelle Comédie de Look Both Way - Projet 2021 de Dynamique Rurale - Semaine Des Arts de L'Arkel - Kit de démarrage pour Projet Just Smile <p>Pour le seul projet non financé : les membres de la sous-commission CVEC initiatives étudiantes ont demandé à l'association On The Green Road de représenter leur projet « Défi Explor'action » lors d'une nouvelle demande de subvention en apportant des précisions complémentaires.</p>				
<p style="text-align: center;">Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 18 Vote 06 – Avis favorable</p>	18	0	0	0

Fait à Lyon, le 27 janvier 2022

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

